



**MAIRIE de
GENOUILLE
86250**

05.49.87.10.71

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE,
Le Dix Huit Avril à 20 Heures 30,
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy VALETTE, Maire
Présents : BRETON Marc, CHAUVEAU Philippe, CLEMENT Julien, GAUDIN Loïc, LUQUIAU Christophe, MASSON Dany, MORIN Jacques, MORISSET Florian, VALETTE Jean-Guy.
Absents excusés : GIRAUD Patrice, TEXERAUD Patrice, BOLLE Marie-Claire, NIQUET Sandra.
Secrétaire de séance : Dany MASSON

Nombre de Conseillers :
en exercice : 13
présents : 9
votants : 9

Date de la Convocation :
9 Avril 2024
Date affichage de la
convocation :
9 Avril 2024

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de subvention de l'Association des Anciens Combattants section Voulème, Lizant et Genouillé pour participer au financement de son fonctionnement.

Après délibération, le Conseil Municipal décide

- D'accorder une subvention de 150 €uros à l'Association des Anciens Combattants section Voulème, Lizant et Genouillé,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

OBJET

Délibération
30-2024
Accord de subvention à
l'association des anciens
combattants section
Voulème, Lizant et
Genouillé

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,

Le secrétaire
Dany MASSON

A Genouillé, le 23 Avril 2024
Le Maire,
Jean-Guy VALETTE



AR Prefecture

086-218601045-20240418-D30_2024-DE
Reçu le 29/04/2024